Plan d'affectation "Verdan"
Commune d'Yverdon-les-Bains

ÉTUDE PAYSAGÈRE
Septembre 2026, mise à jour du dossier de Mars 2025

VERSION POUR ENQUÊTE PUBLIQUE

INTERVAL
ARCHITECTES PAYSAGISTES

Avenue de la gare 34
1022 Chavannes-près-Renens
info@intervalpaysage.ch
021 566 10 46

Plan d'affectation "Verdan"
Commune d'Yverdon-les-Bains

ÉTUDE PAYSAGÈRE

SOMMAIRE

1. CONTEXTE
- STRUCTURE PAYSAGÈRE p.4
- ACTIVITÉS ET PROGRAMMES p.5

2. ENJEUX RÉGLEMENTAIRES p.6

3. PRINCIPES PAYSAGERS p.7

4. RUES
- ROUTE DE SAINTE-CROIX p.8
- AVENUE DE GRANDSON p.10
- RUE EDOUARD VERDAN p.12

5. BOUCLE DE CIRCULATION DE LA ZA p.14

6. AXE DE MOBILITÉ DOUCE
- LIAISON SAINT-GEORGES p.16

7. ESPACES PUBLICS DE RÉFÉRENCES
- PLACE p.18
- PARC DE LA ZONE D'ACTIVITÉ p.20
- PARC LINÉAIRE ET LES PASSAGES PLANTÉS p.22

ANNEXES
- RÉCAPITULATIF DES ABATTAGES ET MESURES DE COMPENSATION p.24
- PLAN TECHNIQUE p.25

1. CONTEXTE

Le présent document a pour objectif de présenter le projet paysager des espaces extérieurs du site. Il définit les règles et les principes à respecter pour les projets d'aménagements paysagers et d'espaces publics futurs.

STRUCTURE PAYSAGÈRE

Le quartier «Verdan» se situe au milieu d'un tissu bâti hétéroclite. A proximité du site, on y trouve aussi bien des zones d'activités (nord et est), qu'une zone d'équipements médico-sociaux: la Fondation Saint-Georges, et une zone résidentielle au sud. Le quartier souffre d'une image identitaire en raison du manque de cohérence morphologique, des affectations diverses juxtaposées les unes aux autres sans réelle organisation ainsi que des espaces publics dédiés principalement à la voiture.
Un cordon boisé majeur composé d'essences indigènes dessine la limite ouest du site.
La route de Sainte-Croix et l'Avenue de Grandson marquent la limite Nord et Est du site ce qui lui confère une organisation et une ambiance routière.

Le site se situe à proximité de structures végétales identitaires tels que: les bosquets et cordons boisés remarquables de la fondation St-George, le cordon boisé situé dans la partie Sud du site, vestige de l'alignement d'entrée historique de la fondation St-George (disparu en 1968), l'alignement de platanes le long de la route de Grandson (dont une partie au sud se compose de vieux sujets liés à une voie de communication historique inscrite à l'IVS). Les vues sur le Jura et la topographie de plaine libre de constructions en contrebas des routes caractérisent le lieu.
L'autoroute permet une très bonne accessibilité pour les transports individuels sans générer du trafic parasitaire à l'intérieur du centre ville d'Yverdon-les-Bains. De plus, le site est plutôt bien desservi en TP (2 arrêts de bus et 1 de train) et se trouve à proximité d'une liaison de mobilité douce qui relie le quartier au centre-ville d'Yverdon-les-Bains.
Le site «Verdan» offre une réelle opportunité de développement pour la ville d'Yverdon-les-Bains et un emplacement stratégique car c'est la dernière réserve de terrains en zone industrielle légalisée pratiquement libre de constructions et en partie propriété de la ville d'Yverdon-les-Bains.
Son emplacement stratégique lui confère donc un rôle primordial pour relier les quartiers d'activités (industrie, commerces) et les quartiers résidentiels et, ainsi, développer un nouveau quartier alliant une grande mixité des affectations et un cadre de vie de qualité.



1: Fondation Saint-Georges,
zone d'équipements medico-sociaux et éducatifs
2: Zone d'activités (commerces et industries)
3: Tissu résidentiel, faible densité
4: Quartier "Chamard"

périmètre de projet

vues sur le Jura


Le cordon boisé de la Fondation Saint-Georges


L'alignement de tilleuls le long de la Route de Sainte-Croix


L'alignement de platanes le long de l'Avenue de Grandson


Les arbres solitaires de la rue Edouard Verdan et le quartier résidentiel au sud

1. CONTEXTE
ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

LÉGENDE

Périmètre de projet
PA Verdan

PLAN DES ZONES D'AFFECTATIONS

- Zone d'activités économiques
- Zone d'équipements médico-sociaux et éducatifs
- Zone d'habitation de très faible densité
- Zone d'habitation de faible densité
- Zone d'habitation de moyenne densité
- Zone d'habitation de forte densité
- Zone centrale
- Zone de verdure
- Zone agricole
- Zone des eaux

SERVICES

- École
- Crèche
- Sport
- Restaurant / Commerce de bouche
- Santé

PARCOURS ET ITINÉRAIRES

- Chemin pédestre
- Rallye cyclo-touristes
- La Suisse à vélo



2. ENJEUX RÈGLEMENTAIRES

Les illustrations ci-dessous rappellent les règles applicables pour les routes à l'intérieur des localités selon la norme VSS 640.677

Végétation à grand développement, haute-tige

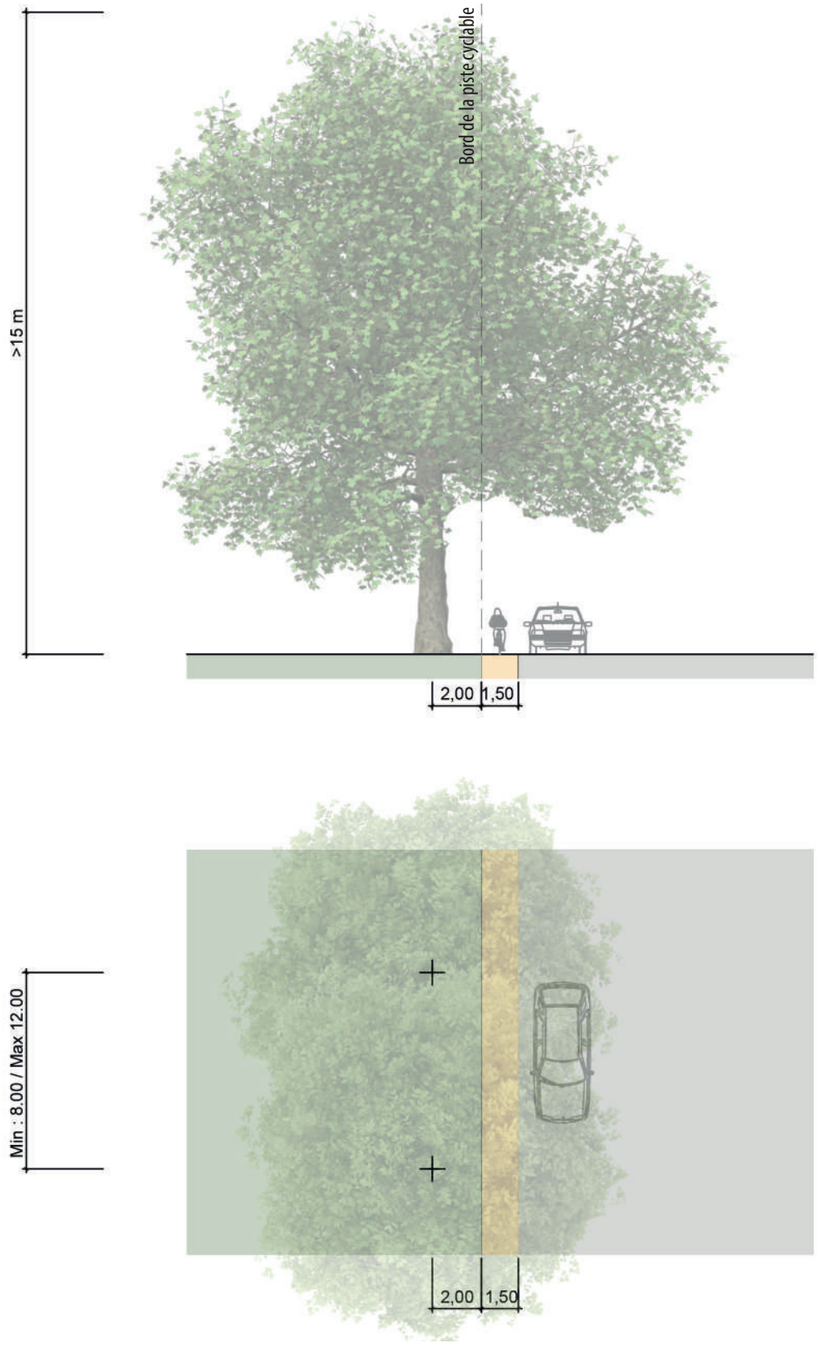

Végétation à moyen développement, haute-tige

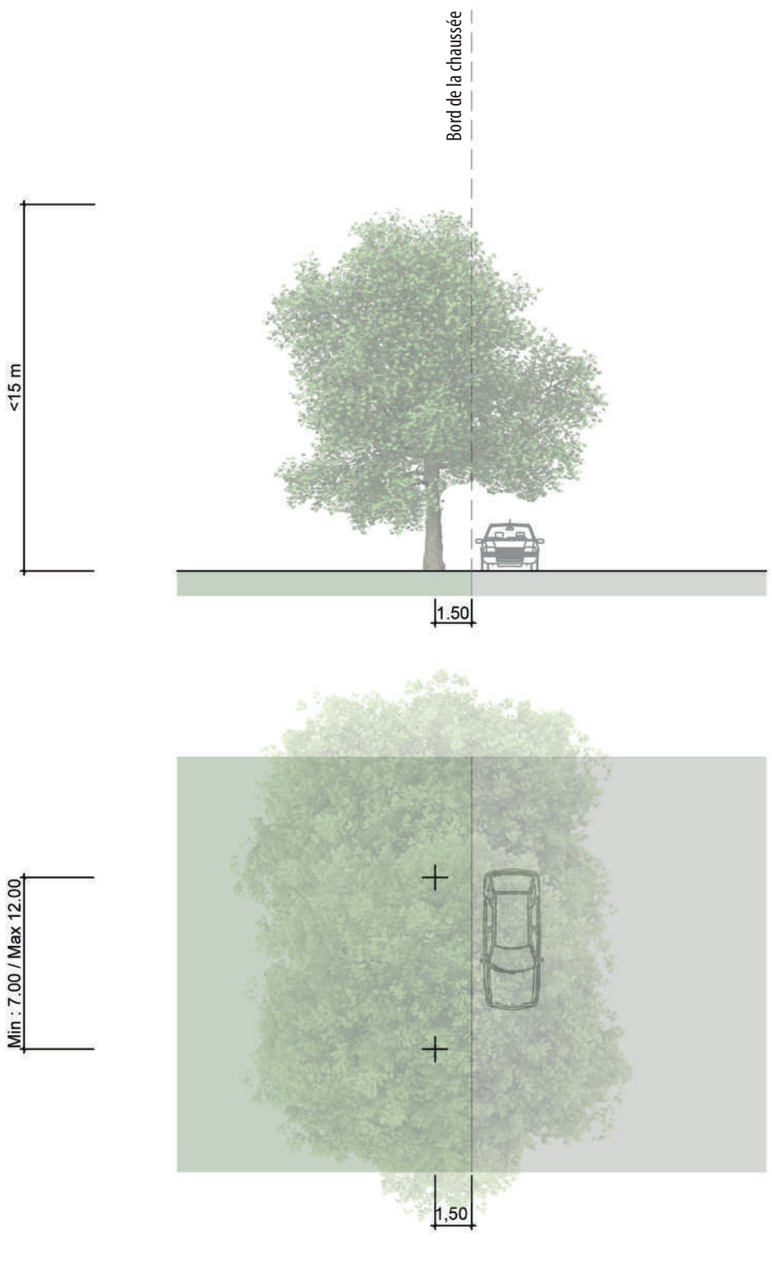

Route

Piste cyclable

Alignement arbre haute tige

échelle 1:250

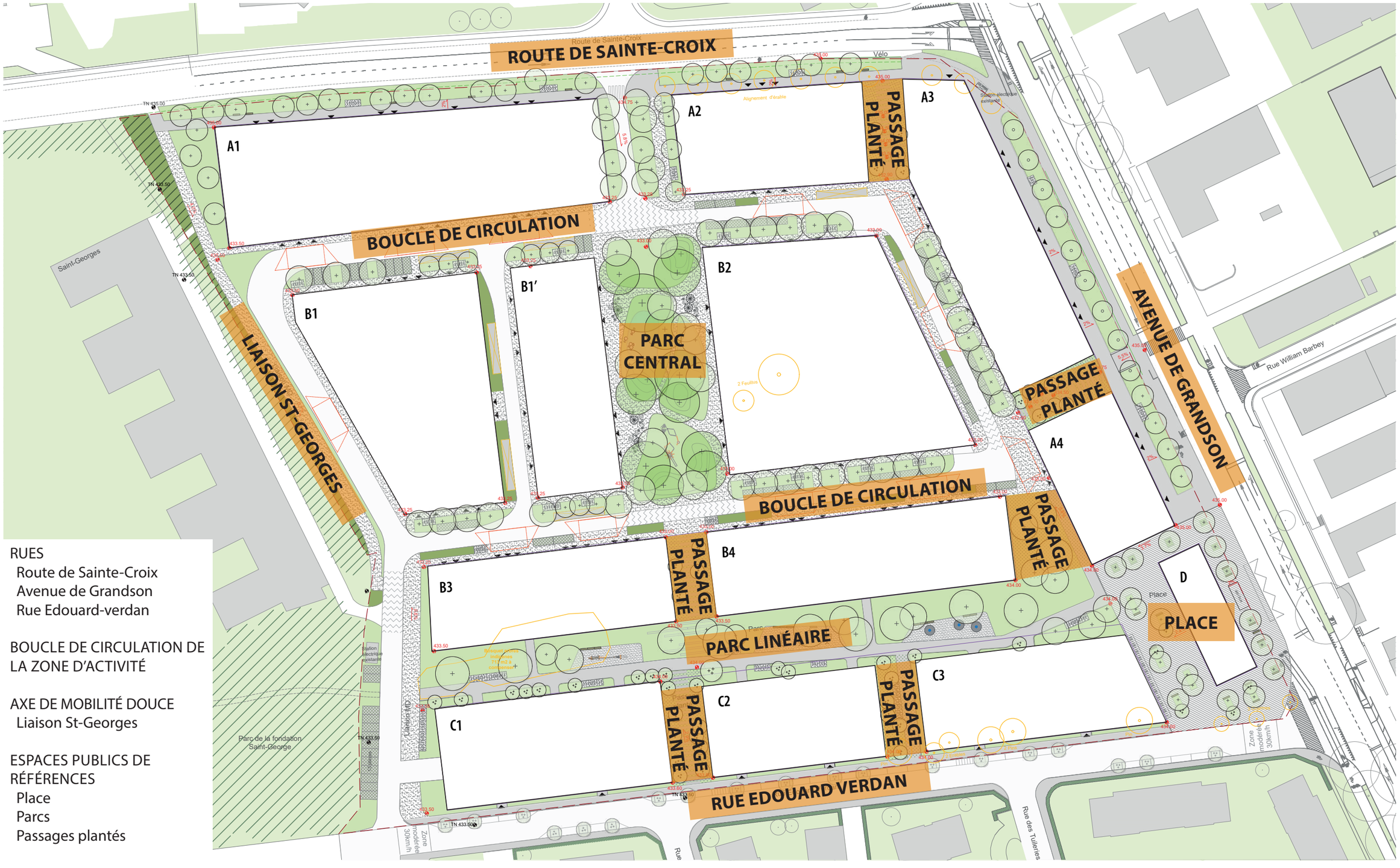

RUES
- Route de Sainte-Croix
- Avenue de Grandson
- Rue Edouard-verdan

BOUCLE DE CIRCULATION DE LA ZONE D'ACTIVITÉ

AXE DE MOBILITÉ DOUCE
- Liaison St-Georges

ESPACES PUBLICS DE RÉFÉRENCES
- Place
- Parcs
- Passages plantés

4. LES RUES

ROUTE DE SAINTE-CROIX
une entrée de ville

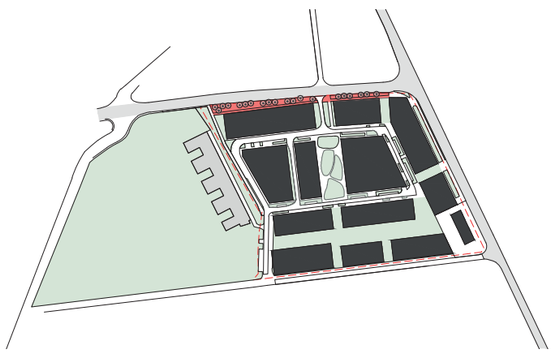

- rôle d'entrée de ville
- vitrine pour les entreprises
- s'inscrire dans le prolongement de la végétation existante (cordon boisé)
- protéger le cheminement piéton de la route grâce à un filtre végétal

Végétation
- arbre haute-tige, hauteur <15 m
- plantation en groupe
- plantation en pleine terre
- essences indigènes ou résilientes au changement climatique
- strate herbacée (prairie fleurie, graminées)

Entretien
- fauche 2 x / an de la prairie
- taille d'entretien pour l'alignement

Gestion des eaux
- pas d'infiltration
- rigole marque la limite entre la circulation et les plantations

Matérialité
- espace de circulation piétonne (enrobé teinté, béton, pierre naturelle)
- revêtement perméable pour les places de stationnements vélos (pavé filtrant, gravier gazon)
- rigole de récupération des eaux (pierre, béton, pavé...)

Mobilité
- principale desserte du quartier en TIM
- piste cyclable sur route (marquage existant)
- circulation piétonne le long du front bâti

Eclairage
- mât
- en façade



vue sur le jura depuis la rte de sainte-Croix

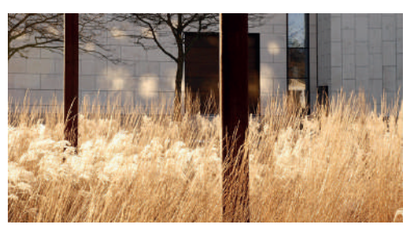

strate herbacée plantée d'arbres tiges



strate herbacée plantée d'arbres tiges



essence indigène: érable champêtre, feuillage décoratif en automne

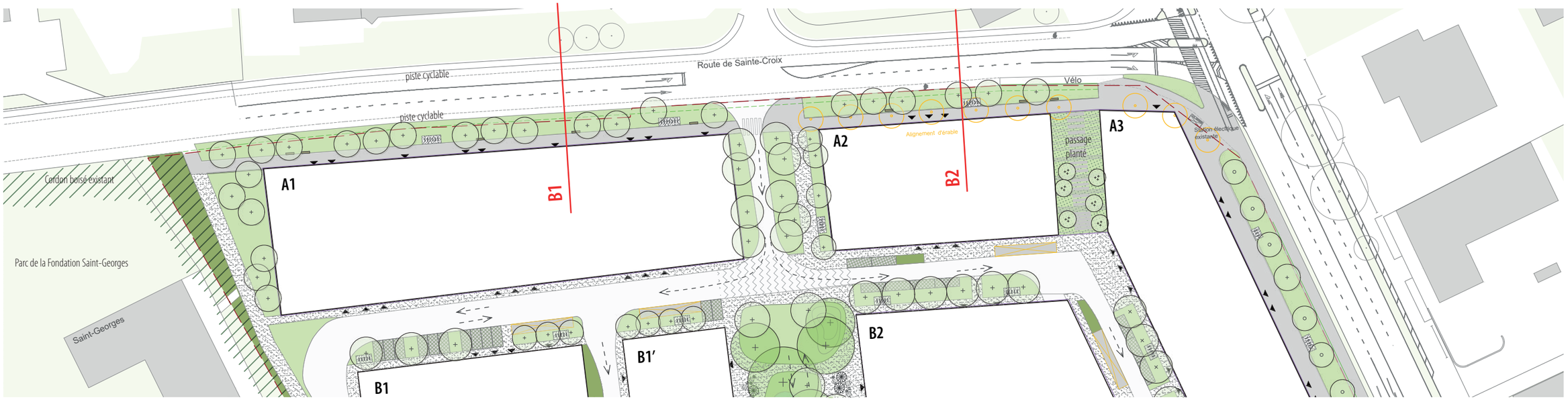

Plan
1:1000

Périmètres
- Périmètre PA
- Cadastre
- Périmètre de construction
- Distance de plantation

Végétation
- Arbre tige d'alignement existant
- Arbre à abattre, à compenser
- Frange plantée le long du cordon boisé de St-George dans le périmètre du PA
- Arbre tige de première grandeur H = 15-20m
- Arbre tige ou cépée à moyen développement H = 10-15m
- Strate arbustive Arbustes / vivaces
- Strate herbacée Gazon / prairie
- Passage planté arbustes, vivaces, graminées

Matérialité (indicative)
- Enrobé
- Béton
- Gravier stabilisé / béton poreux revêtement semi-perméable
- Pavés gazon revêtement semi-perméable
- Marquage au sol

Equipement
- Arceaux vélos
- Bancs

Coupe B1
1:200

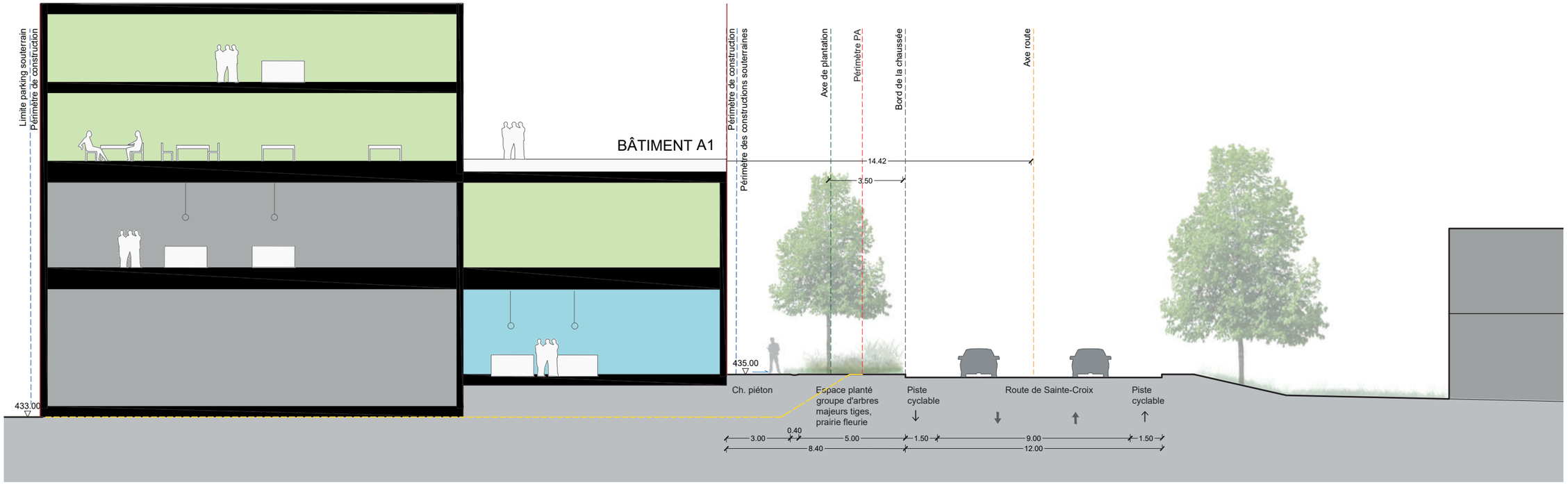

Coupe B2
1:200

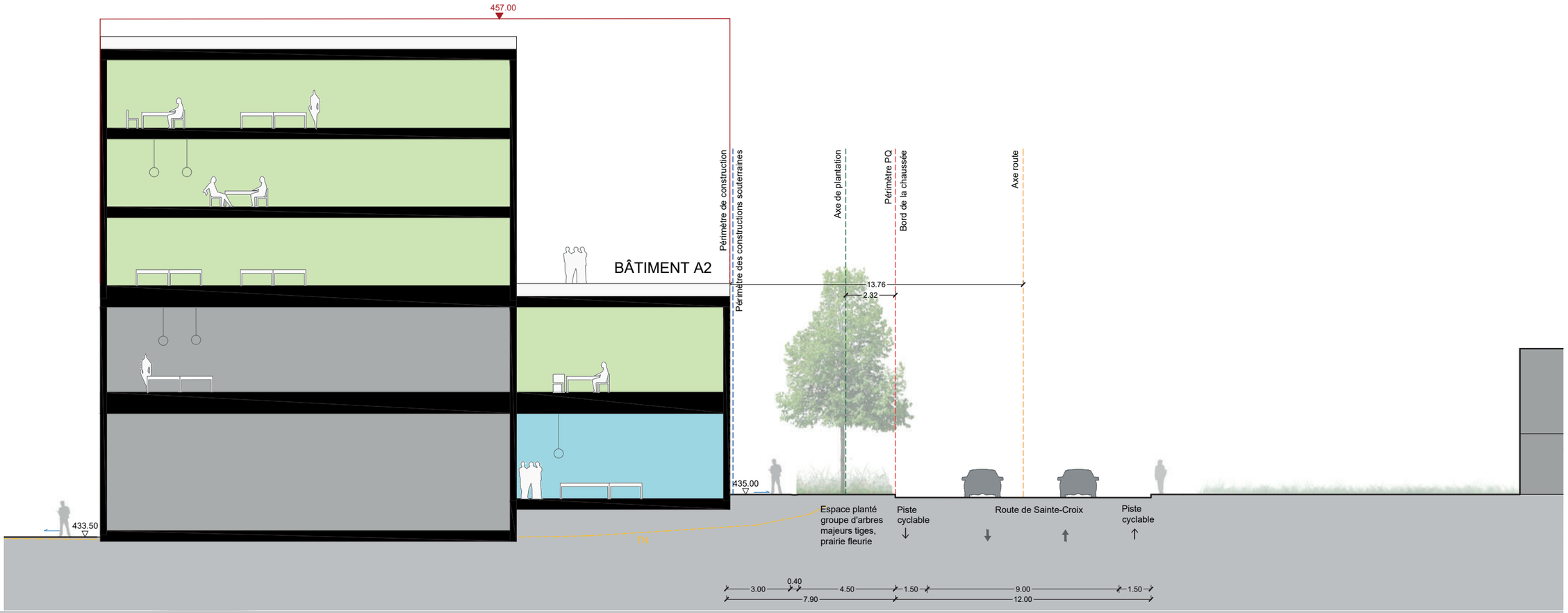

4. LES RUES

AVENUE DE GRANDSON

un nouvel axe urbain

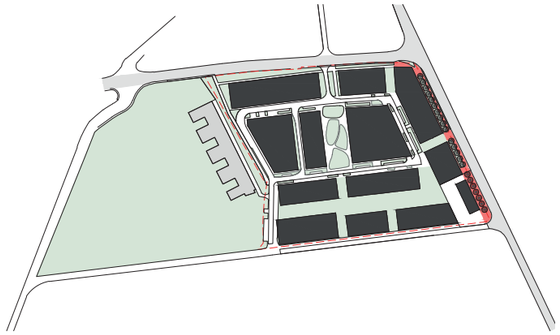

- dessiner un nouveau boulevard urbain
- compléter l'alignement d'arbre majeur afin de conserver le caractère de la voie IVS
- assurer une perméabilité vers la zone d'activités (passage planté)
- offrir un espace de déambulation généreux le long des surfaces commerciales
- offrir une visibilité pour les commerces et les bureaux

Végétation

- arbre majeur haute-tige, hauteur >15 m
- plantation en alignement continu
- plantation en pleine terre
- plantation de platanes ou essences équivalente indigènes ou résilientes au changement climatique
- massif de vivaces, arbustes et graminées

Entretien

- taille d'entretien pour l'alignement et pour les arbustes
- 2x / an désherbage du massif de vivaces et graminées

Gestion des eaux

- pas d'infiltration
- rigole marque la limite entre la circulation et les plantations

Matérialité

- espace de circulation piétonne (enrobé teinté, béton, pierre naturelle)
- revêtement perméable pour les places de stationnements vélos (pavé filtrant, gravier gazon)
- rigole de récupération des eaux (pierre, béton, pavé...)

Mobilité

- cohabitation piéton/vélos
- piste cyclable en site propre côté avenue de Grandson (gabarit 2x1.50m)
- adaptation des carrefours
- déplacement des arrêts de bus

Eclairage

- mât
- en façade



espace partagé piéton / vélos



espace minéral partagé piéton, vélos



limite plantée, équipée



limite plantée, équipée

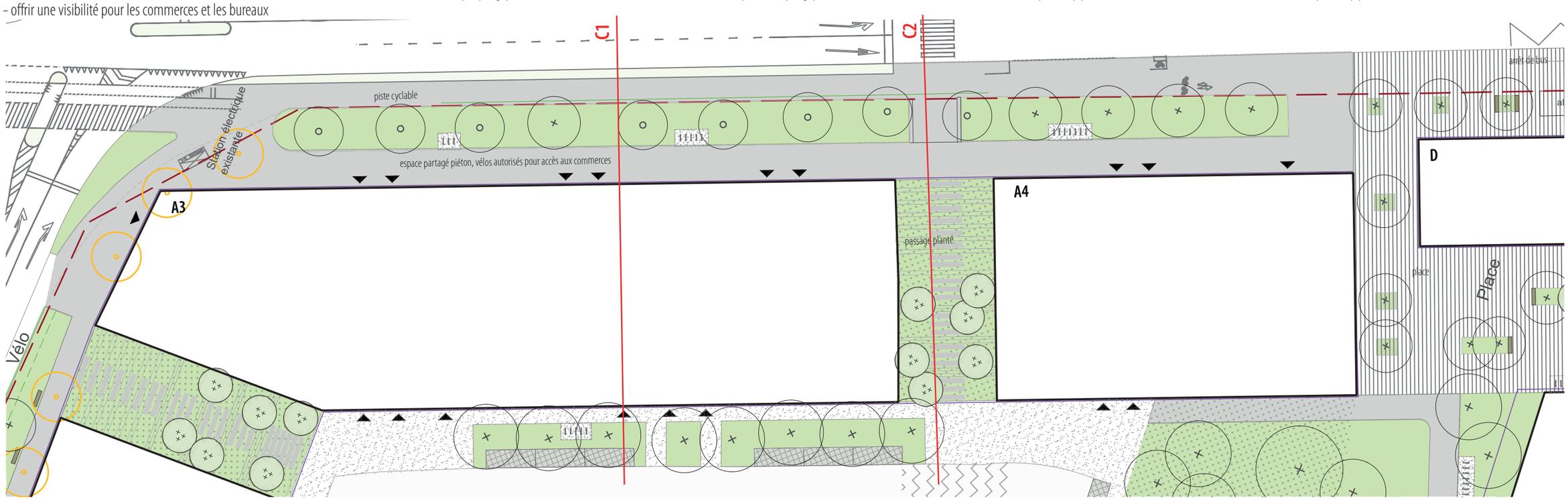

Plan

1:1000

Périmètres

- Périmètre PA
- Cadastre
- Périmètre de construction
- Distance de plantation

Végétation

- Arbre tige d'alignement existant
- Arbre à abattre, à compenser
- Arbre tige de première grandeur H = 15-20m
- Arbre tige ou cépée à moyen développement H = 10-15m
- Strate herbacée Gazon / prairie
- Passage planté arbustes, vivaces, graminées

Matérialité (indicative)

- Enrobé
- Béton
- Dallage béton, pierre naturelle

Equipement

- Arceaux vélos
- Bancs

Coupe C1
1:200

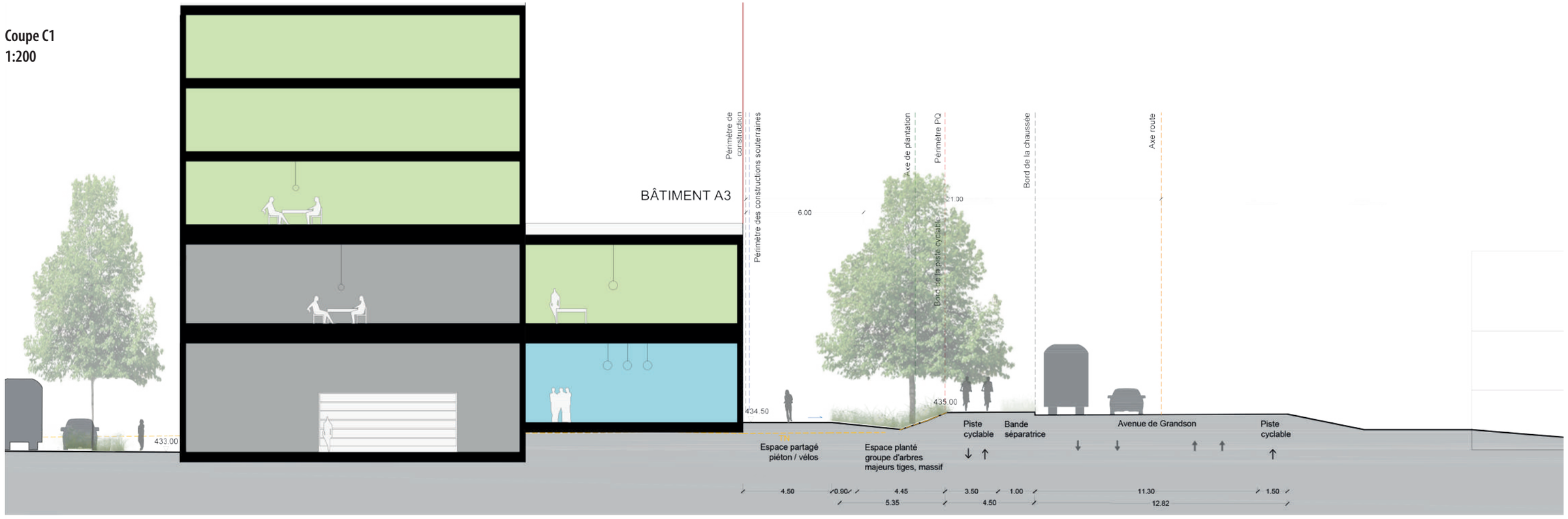

Coupe C2
1:200

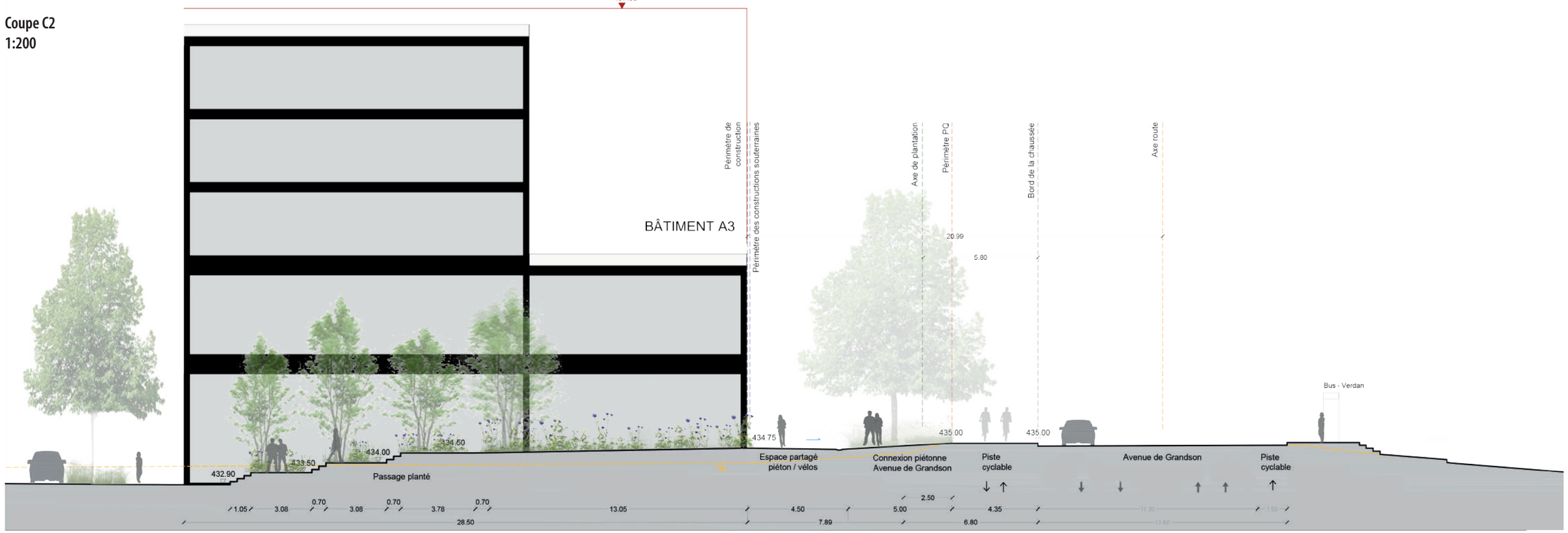

4.LES RUES

RUE EDOUARD VERDAN

une nouvelle zone 30 km/h

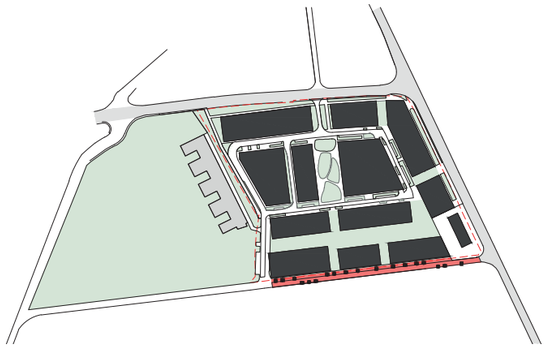

- apaiser le trafic, modération 30km/h
- dessiner une couture urbaine avec le tissu résidentiel existant
- offrir un filtre végétal aux logements situés en rez de chaussée (frange plantée)

Végétation

- arbre en cépée
- essences à floraison et feuillage décoratif (essence indigène ,horticole ou résilientes au changement climatique)
- massif arbustif pour les franges plantées (rôle de filtre)
- plantation en pleine terre
- strate herbacée ou arbustive pour les fosses de plantations

Entretien

- taille d'entretien pour les arbres et arbustes

Gestion des eaux

- pas d'infiltration
- rigole marque la limite entre le trottoir et les franges plantées

Matérialité

- revêtement qualitatif pour le trottoir et les entrées des logements (enrobé teinté, béton)
- rigole de récupération des eaux (pierre, béton, pavé...)
- marquer l'entrée de la rue Edouard Verdan modérée à 30km/h

Mobilité

- modération 30km/h
- piste cyclable sur route
- place de stationnement en quinconce pour limiter la vitesse
- assurer la desserte avec la Fondation Saint-Georges
- assurer la desserte des immeubles existants au sud

Eclairage

- mât
- en façade



frange plantée



frange plantée et équipée



frange plantée et équipée



massif de saules qui ponctue la rue

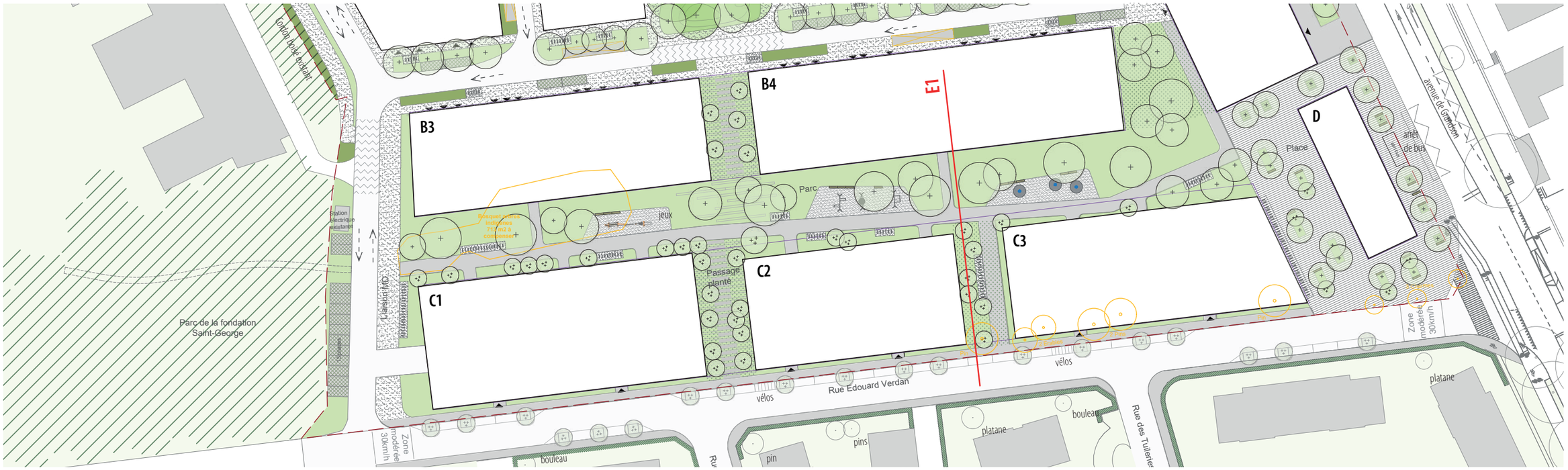

Plan
1:1000

Périmètres

- Périmètre PA
- Cadastre
- Emprise parking souterrain
- Périmètre de construction

Végétation

- Arbre tige d'alignement existant
- Arbre à abattre, à compenser
- Frange arbustive plantée le long du cordon boisé de St-George dans le périmètre du PA
- Arbre tige de première grandeur H = 15-20m
- Arbre tige ou cépée à moyen développement H = 10-15m
- Strate arbustive Arbustes / vivaces
- Strate herbacée Gazon / prairie
- Passage planté arbustes, vivaces, graminées

Matérialité (indicative)

- Enrobé
- Béton
- Gravier stabilisé / béton poreux revêtement semi-perméable
- Pavés gazon revêtement semi-perméable
- Dallage béton, pierre naturelle
- Marquage au sol

Equipement

- Arceaux vélos
- Bancs

Coupe E1 _variante plein-pied
1:200

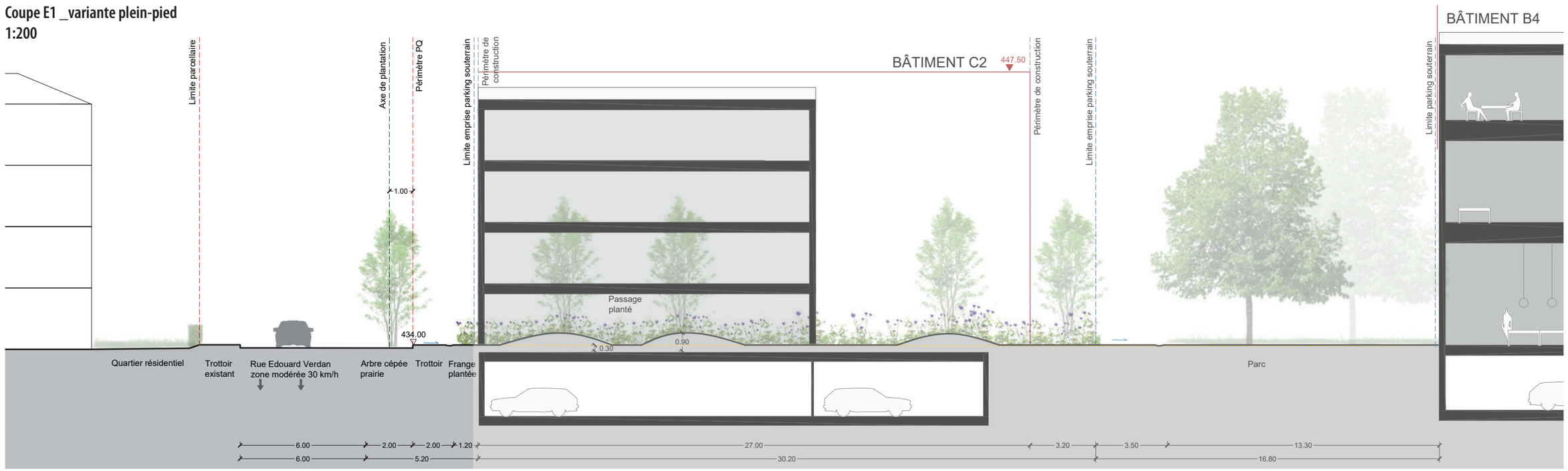

Coupe E1'_variante rez-de-chaussée surélevé
1:200

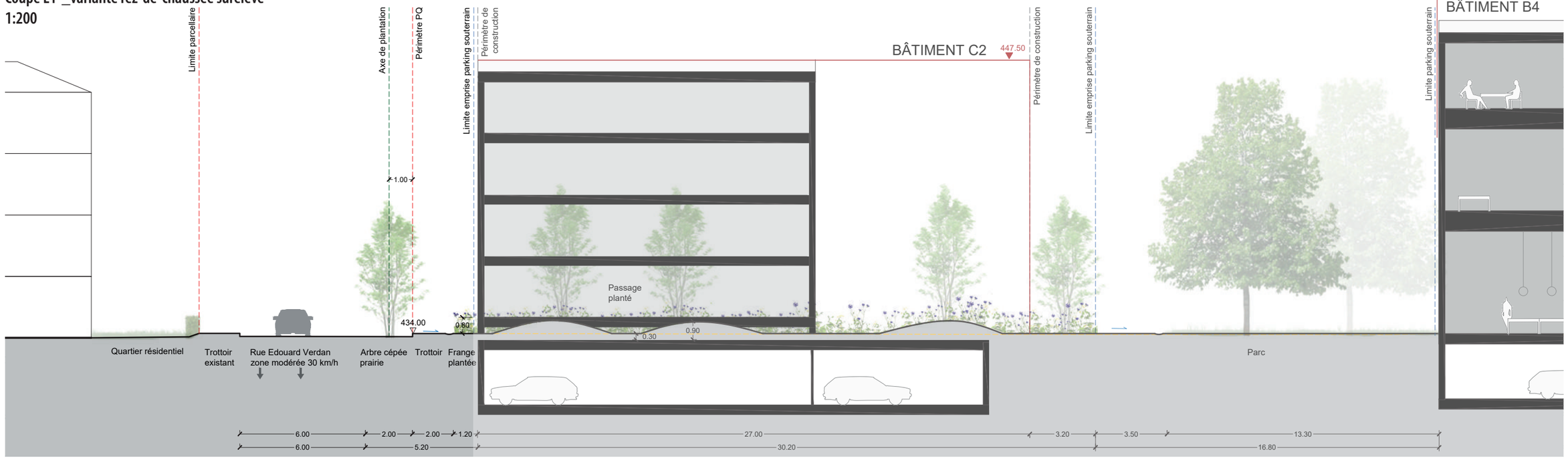

5. BOUCLE DE CIRCULATION

BOUCLE DE CIRCULATION DE LA ZONE D'ACTIVITÉS

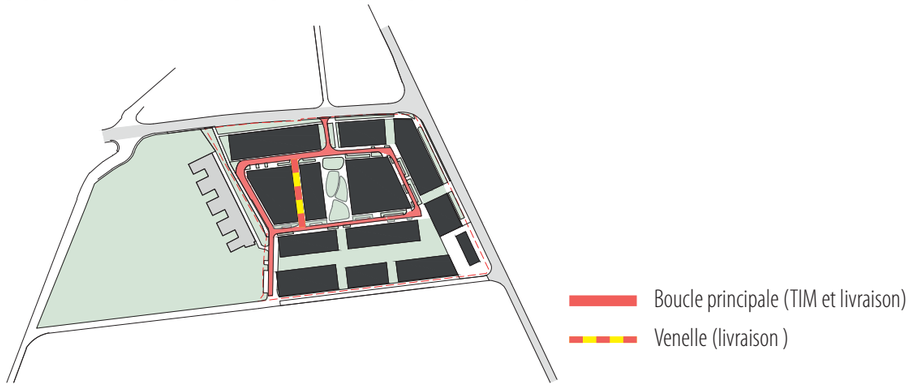

Boucle principale (TIM et livraison)

Venelle (livraison)

- garantir un fonctionnement technique et logistique des boucles de circulation et des livraisons (stationnements et accès)
- aménager un nombre de places de stationnement raisonné (40 places de parc visiteur, 8 aires de livraison)
- réduire les îlots de chaleur en plantant un maximum de surface le long de la boucle de circulation

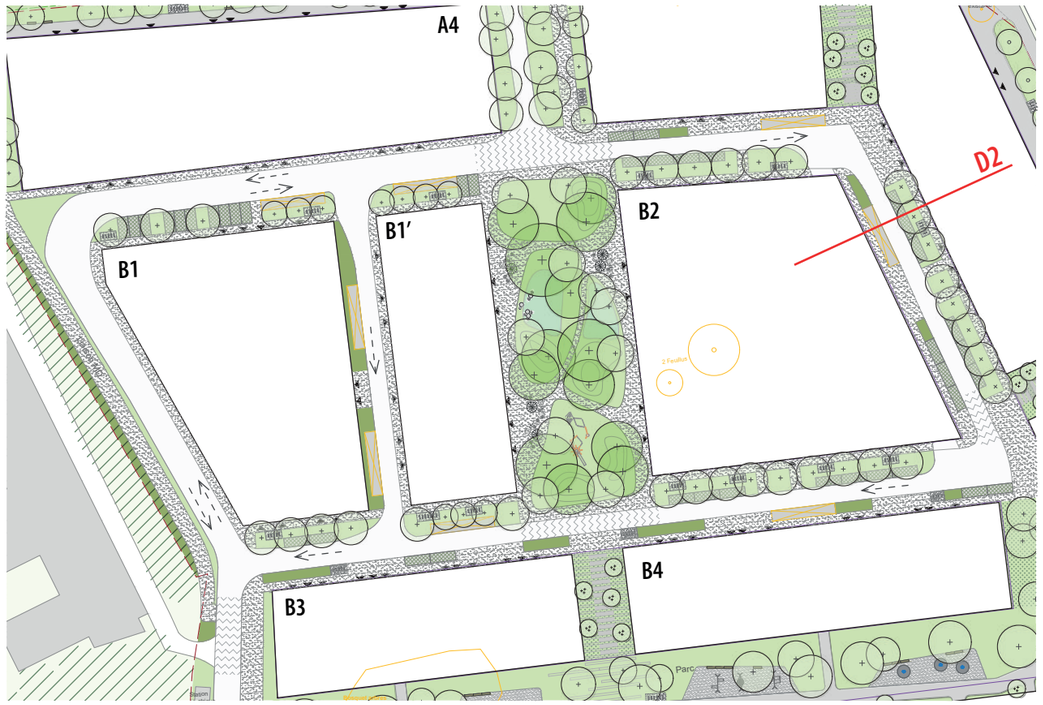

Végétation
- plantation en pleine terre
- adaptées aux gabarits de circulation (arbres à moyen développement)
- strate herbacée de vivaces et graminées
- essences d'arbres diversifiées, résilientes au changement climatique (essences indigènes ou horticoles)

Entretien
- taille d'entretien pour les arbres
- désherbage et taille pour les massifs vivaces et graminées
- fauche de la prairie 2x/an

Matérialité
- revêtement imperméable pour les espaces de circulation et de livraison (béton, enrobé sablé...)
- revêtement semi-perméable pour les places de parcs voitures et vélos (gravier gras, pavés drainants)
- surfaces plantées (prairie, massif arbustifs, vivaces)

Gestion des eaux
- revêtement qualitatif pour le trottoir et les entrées des logements (enrobé teinté, béton)
- rigole de récupération des eaux (pierre, béton, pavé...)

Mobilité
- circulation double sens largeur 6.60m sur la partie ouest de la boucle de circulation
- circulation sens unique 4.20 m
- places voitures géométrie mixte accolées à la route: perpendiculaire et longitudinales
- circulation piétonne contre les façades (2.00 m)
- circulation des cycles sur la chaussée

Eclairage
- mât
- en façade



espace de circulation planté et équipé

Plan
1:1000

Périmètres
- Cadastre
- Emprise parking souterrain
- Périmètre de construction

Végétation
- Arbre tige de première grandeur H = 15-20m
- Arbre tige ou cépée à moyen développement H = 10-15m
- Arbre à abattre, à compenser
- Strate arbustive Arbustes / vivaces
- Strate herbacée Gazon / prairie
- Passage planté arbustes, vivaces, graminées

Matérialité (indicative)
- Enrobé
- Béton
- Gravier stabilisé / béton poreux revêtement semi-perméable
- Pavés gazon revêtement semi-perméable
- Marquage au sol

Equipement
- Arceaux vélos
- Bancs

Coupe D2
1:200

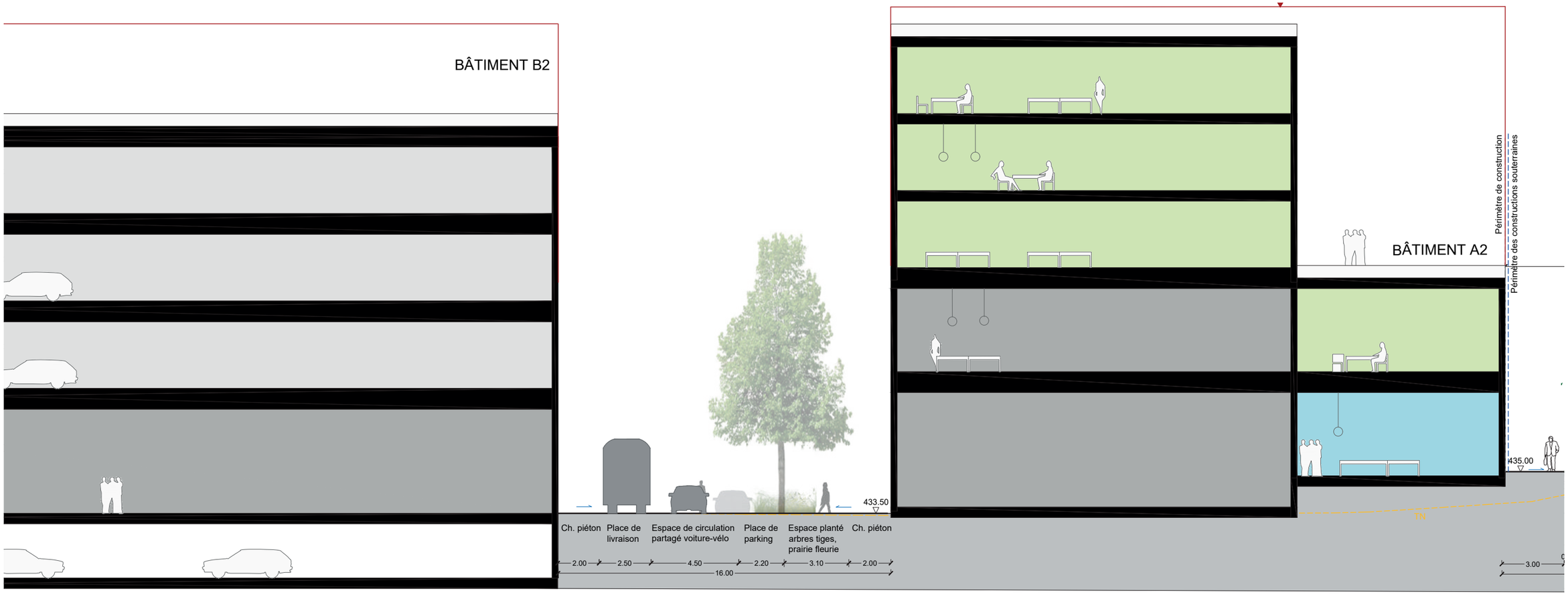

6. AXE DE MOBILITÉ DOUCE

LIAISON SAINT-GEORGES

un nouvel itinéraire de mobilité douce

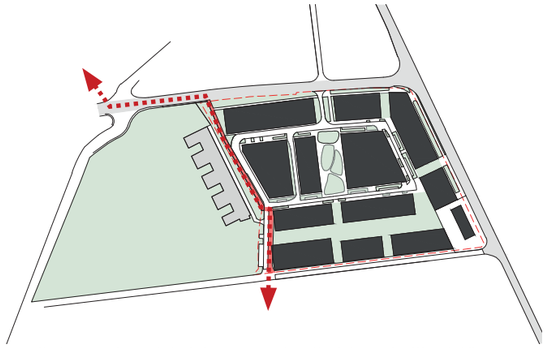

- nouvelle liaison de mobilité douce pour la ville (objectifs d'AggloY)
- garantir la perméabilité du site et renforcer le maillage existant de MD
- s'inscrire dans la continuité de la liaison structurante inter-quartier qui relie le centre-ville d'Yverdon-les-Bains à la zone "Chamard"
- conserver et renforcer le cordon boisé existant

rq: le tracé de la voie de MD devra tenir compte dans son tracé de l'emplacement précis de l'antenne de téléphonie existante

Végétation

- valoriser le cordon boisé existant de la Fondation Saint-Georges permettant une protection naturelle contre les nuisances sonores provenant des activités futures
- limiter l'impact du projet sur la fonction écologique du cordon en plantant une frange arbustive indigène libre (de type Carpinus betulus, Amelanchier ovalis, Corylus avellana, Frangula alnus...)
- plantation en pleine terre

Entretien

- fauche de la prairie 2x/an
- entretien extensif/ gestion forestière de la frange arbustive (le long du cordon boisé), (par ex. laisser une partie du bois mort sur place)

Gestion des eaux

- pas d'infiltration
- rigole marque la limite entre le cheminement et la bande plantée
- rigole marque la séparation entre la voie d'accès à la fondation et la liaison de MD

Matérialité

- revêtement minéral pour faciliter le déplacement des vélos et piétons (enrobé teinté, béton)
- rigole de récupération des eaux (pierre, béton, pavé...)
- revêtement perméable pour les places de stationnements

Mobilité

- liaison de mobilité douce (gabarit libre min.3m50)
- franchissement de la route de Sainte-Croix
- assurer la desserte avec la Fondation Saint-Georges
- place de stationnement (x13pl.)

Eclairage

- balisage chemin (le système d'éclairage respectueux de la faune, afin de limiter l'impact du projet sur la fonction écologique du cordon de Saint-Georges)



chemin piéton existant le long du cordon de la Fondation Saint-Georges



liaison de mobilité douce cadrée par deux structures végétales



liaison de mobilité douce cadrée par deux structures végétales



graminées, assurent un filtre entre la route et le chemin de MD même en hiver

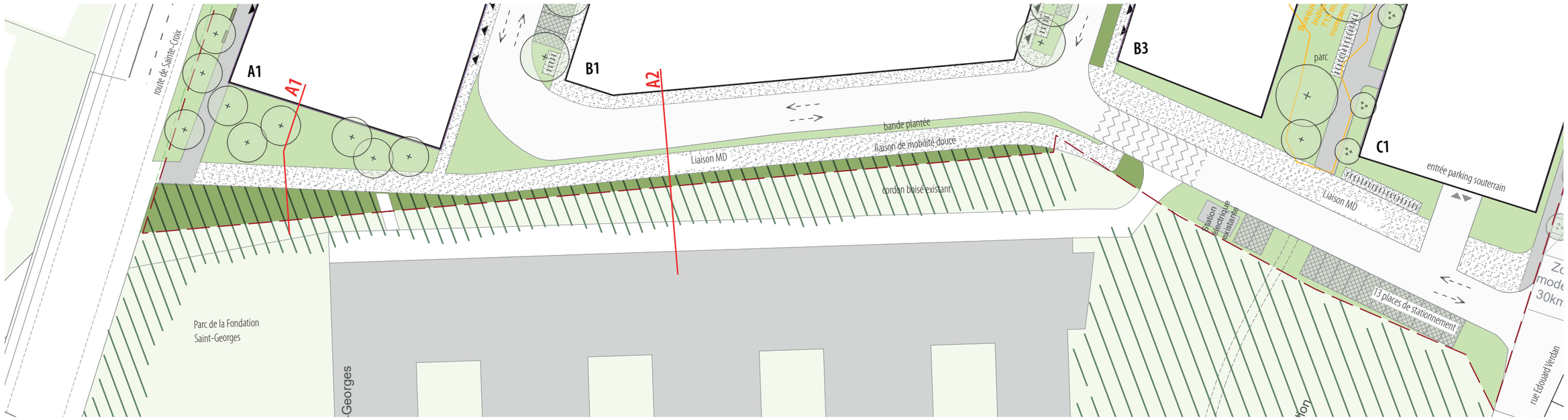

Plan
1:1000

Périmètres
- Périmètre PA
- Cadastre
- Emprise parking souterrain
- Périmètre de construction

Végétation
- Arbre tige d'alignement existant
- Arbre à abattre, à compenser
- Frange arbustive plantée le long du cordon boisé de St-George dans le périmètre du PA
- Arbre tige de première grandeur H = 15-20m
- Arbre tige ou cépée à moyen développement H = 10-15m
- Strate arbustive Arbustes / vivaces
- Strate herbacée Gazon / prairie

Matérialité (indicative)
- Enrobé
- Béton
- Gravier stabilisé / béton poreux revêtement semi-perméable
- Pavés gazon revêtement semi-perméable

Equipement
- Arceaux vélos
- Bancs

Coupe A1
1:200

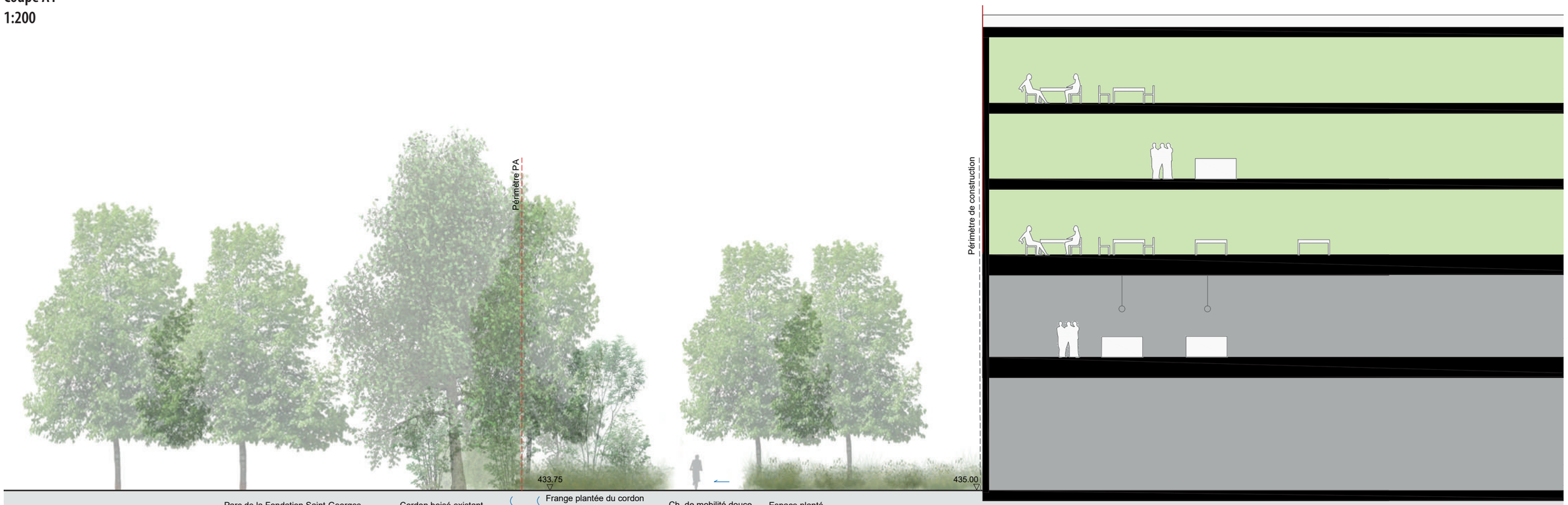

Coupe A2
1:200

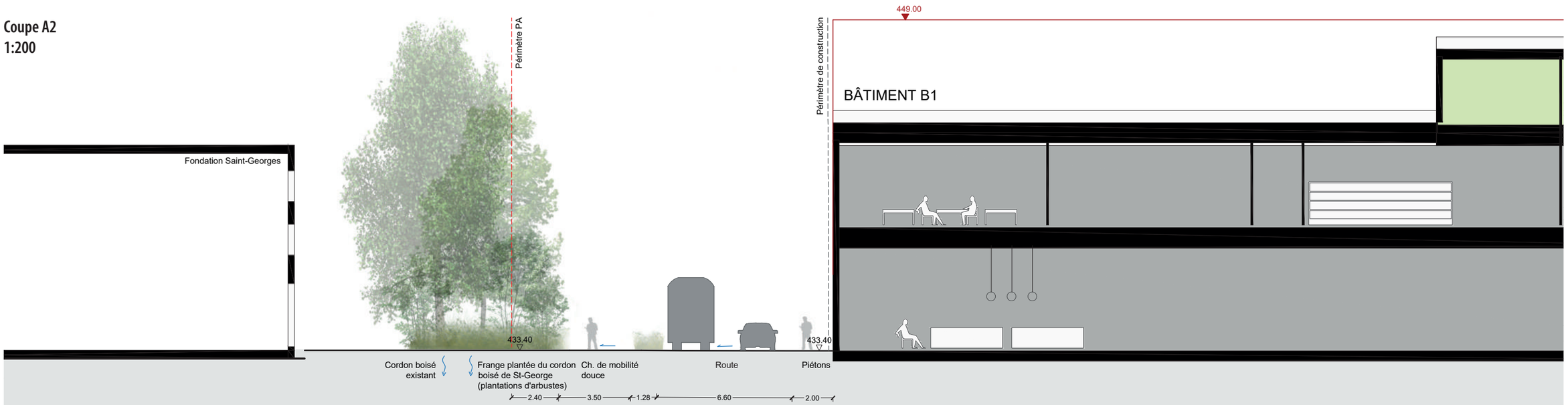

7. ESPACES PUBLICS DE RÉFÉRENCES

PLACE

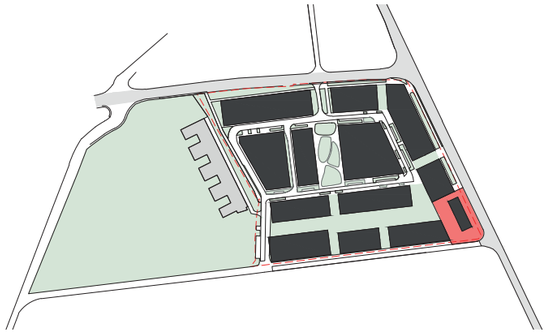

- créer un espace de référence pour le quartier, pour la Ville autour d'un nouveau bâtiment public (possibilité de valoriser le patrimoine bâti existant)
- espace planté pouvant offrir des lieux d'arrêts ombragés aux différents usagers
- espace animé par des commerces situés en rez-de-chaussée



Plan
1:1000

Végétation

Place publique:
-arbre haute-tige, hauteur sup.15 m le long de l'av. de Grandson
- arbre en tige et cépée planté par groupe, ponctue la place
- plantation en pleine terre
- essences indigènes ou résilientes au changement climatique

Entretien
- taille d'entretien pour les arbres

Matérialité

Place publique:
- revêtement qualitatif semi-perméable (béton poreux, pierre naturelle joints ouverts)
-poches perméables (gravier, plantation, prairie)

Gestion des eaux
- infiltration ponctuelle dans les poches plantées
- structure de rétention intégrée à l'aménagement

Mobilité
- garantir l'accès à la zone d'activités

Eclairage
- mât
- en façade



place minérale équipée plantée



espace planté et équipé



jeux d'eau



rue industrielle équipée et plantée

Périmètres
- Périmètre PA
- Cadastre
- Emprise parking souterrain
- Périmètre de construction

Végétation
- Arbre tige de première grandeur H = 15-20m
- Arbre tige à moyen développement H = 10-15m
- Arbre à abattre, à compenser
- Arbre cépée à moyen développement H = 8-10m
- Strate arbustive Arbustes / vivaces
- Strate herbacée Gazon / prairie
- Passage planté arbustes, vivaces, graminées

Matérialité (indicative)
- Enrobé
- Béton
- Gravier stabilisé / béton poreux revêtement semi-perméable
- Pavés gazon revêtement semi-perméable
- Dallage béton, pierre naturelle

Equipement
- Arceaux vélos
- Bancs
- Jeux

Coupe D1
1:200

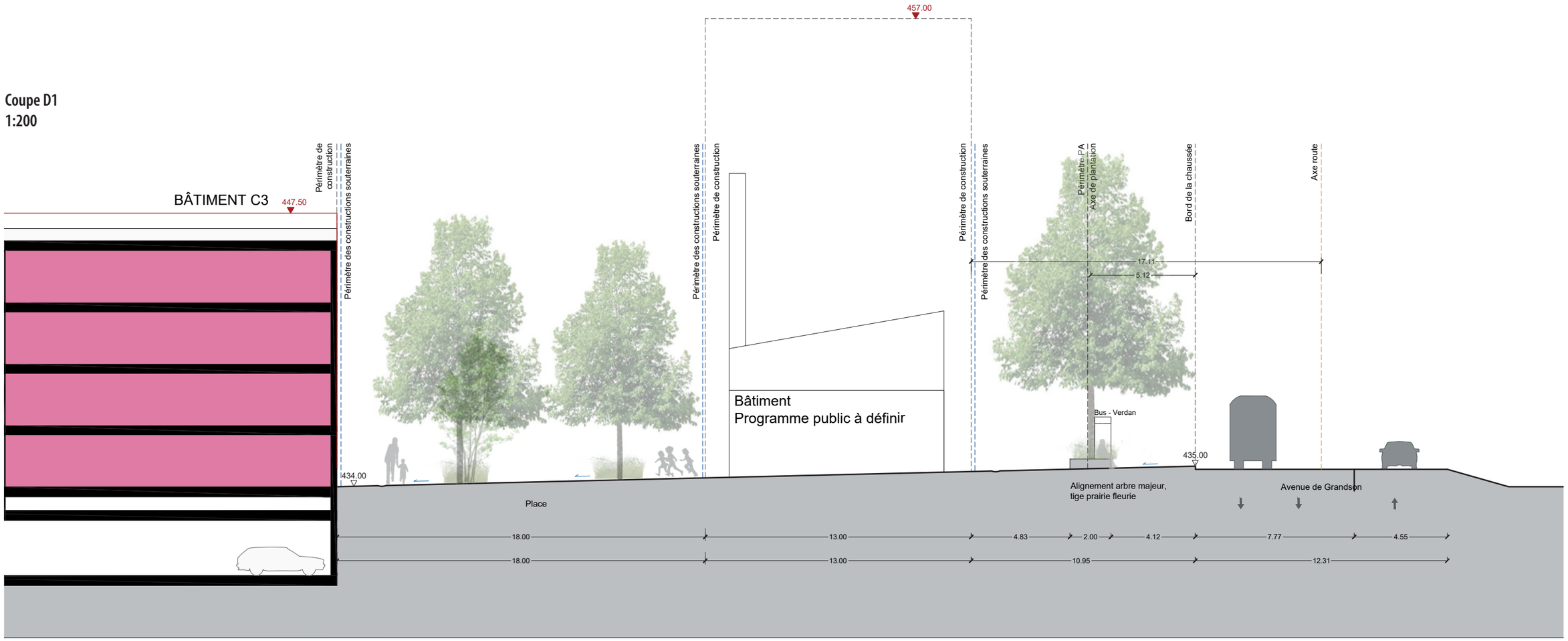

7. ESPACES PUBLICS DE RÉFÉRENCES

PARC DE LA ZONE D'ACTIVITÉ

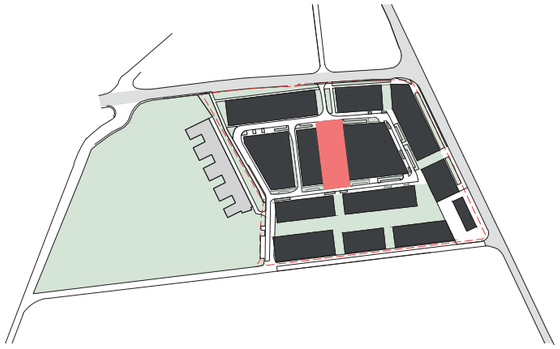

- un espace public de référence, planté, en pleine terre, qui pourra accueillir des événements ponctuels liés aux entreprises et aux quartiers d'habitations situés à proximité
- offrir des espaces aux usages variés (jeux, détente...)

Un parc pour le quartier, pour la Ville

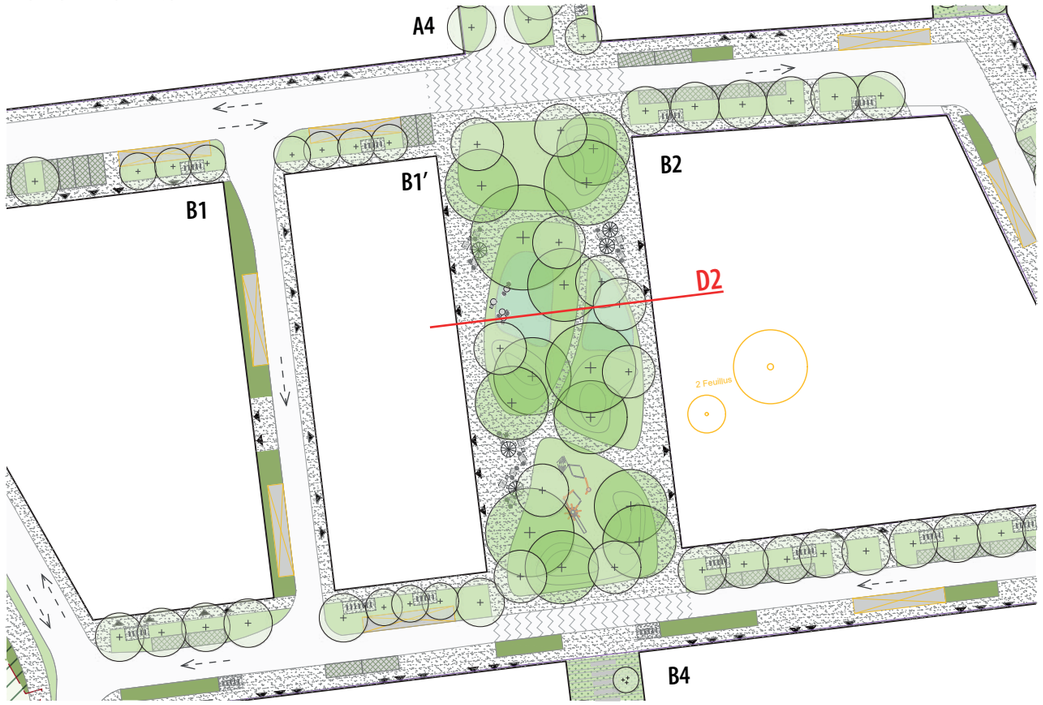

Végétation
- plantation en pleine terre
- adaptées aux gabarits du parc central (arbres à petit et à moyen développement)
- strate herbacée de vivaces et graminées
- essences d'arbres diversifiées, résilientes au changement climatique (essences indigènes ou horticoles)
- arborisation de l'espace central (liaison paysagère) dans la continuité des espaces de parc Nord et Sud

Entretien
- taille d'entretien pour les arbres
- désherbage et taille pour les massifs vivaces et graminées
- fauche de la prairie 2x/an

Matérialité
- revêtement semi-perméable (gravier gras, pavés drainants)
- surfaces plantées (prairie, massif arbustifs, vivaces)
- revêtement imperméable pour les seuils de bâtiments (béton, enrobé sablé...)

Gestion des eaux
- infiltration et rétention
- gestion et création de sous-espaces grâce à la gestion de la topographie et de l'eau (buttes plantées ou non, creux topographiques servant de récolte et rétention des eaux)

Mobilité
- circulation partagées entre les cycles et les piétons, parcours multiples type promenade
- organisation de l'espace par des poches plantées permettant une liberté de parcours et d'aménagements

Eclairage
- mât
- en façade



pied de façade équipé



espace planté et équipé

Plan
1:1000

Périmètres
- Cadastre
- Emprise parking souterrain
- Périmètre de construction

Végétation
- Arbre tige de première grandeur H = 15-20m
- Arbre tige ou cépée à moyen développement H = 10-15m
- Arbre à abattre, à compenser
- Strate arbustive Arbustes / vivaces
- Strate herbacée Gazon / prairie
- Passage planté arbustes, vivaces, graminées

Matérialité (indicative)
- Enrobé
- Béton
- Gravier stabilisé / béton poreux revêtement semi-perméable
- Pavés gazon revêtement semi-perméable
- Marquage au sol
- Récolte des eaux (creux, dépression)

Equipement
- Arceaux vélos
- Bancs

Coupe D2
1:200

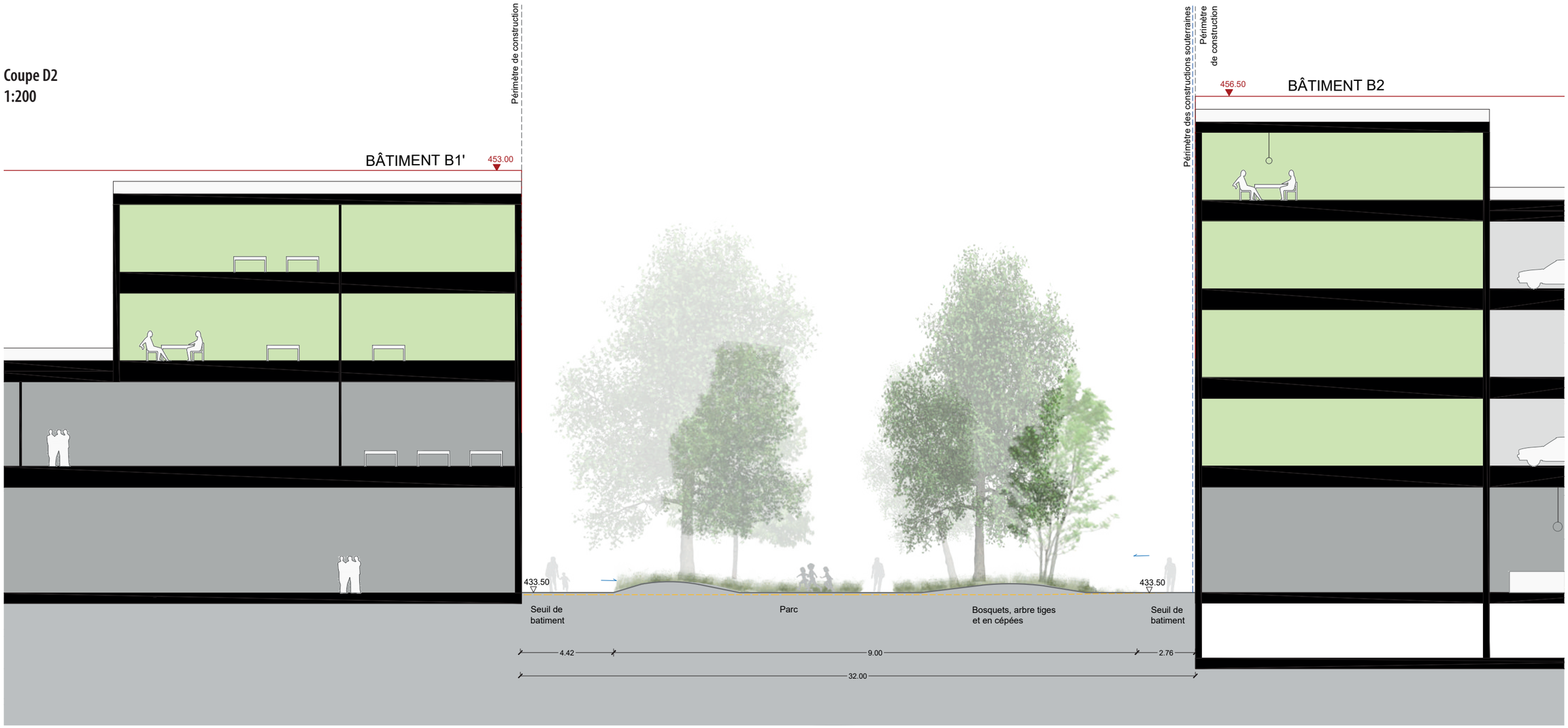

7. ESPACES PUBLICS DE RÉFÉRENCES

PARC LINÉAIRE ET PASSAGES PLANTÉS

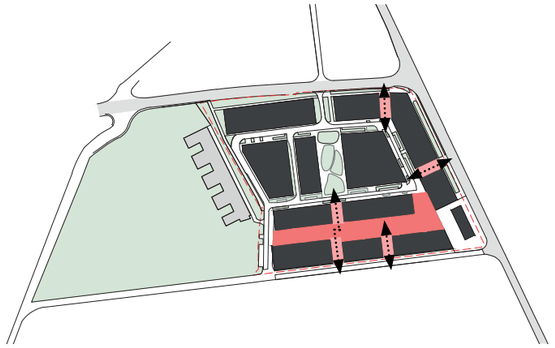

- un lieu d'usages variés pour le quartier (habitants et employés)
- un filtre entre les logements et la zone artisanale
- assurer la perméabilité du parc grâce à des passages plantés
- gérer les ruptures topographiques et bâties

Végétation

Parc:
- arbre tige (filtre avec la zone artisanale)
- plantation en pleine terre
- essences indigènes ou résilientes au changement climatique
- strate herbacée (prairie, gazon)

Passage planté:
- arbres en cépées à moyens développements
- strate vivaces et arbustes
- ép. TV 30cm min sur dalle

Entretien

- taille d'entretien pour les arbres et arbustes
- tonte du gazon
- désherbage et taille des vivaces et graminées

Matérialité

Parc:
- revêtement carrossable qualitatif
- revêtement perméable pour les aires de jeux (gravier, sol souple)

Passage planté:
- cheminement piéton minéral qualitatif

Gestion des eaux

- pas d'infiltration
- rigole marque la limite entre le chemin et l'espace enherbé

Mobilité

- espace piéton
- garantir au coeur du parc un accès pour les véhicules de secours

Eclairage

- mât
- en façade



aire de jeux dans le parc



cheminement dans le parc

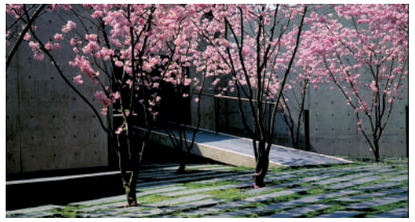

passage planté



passage planté

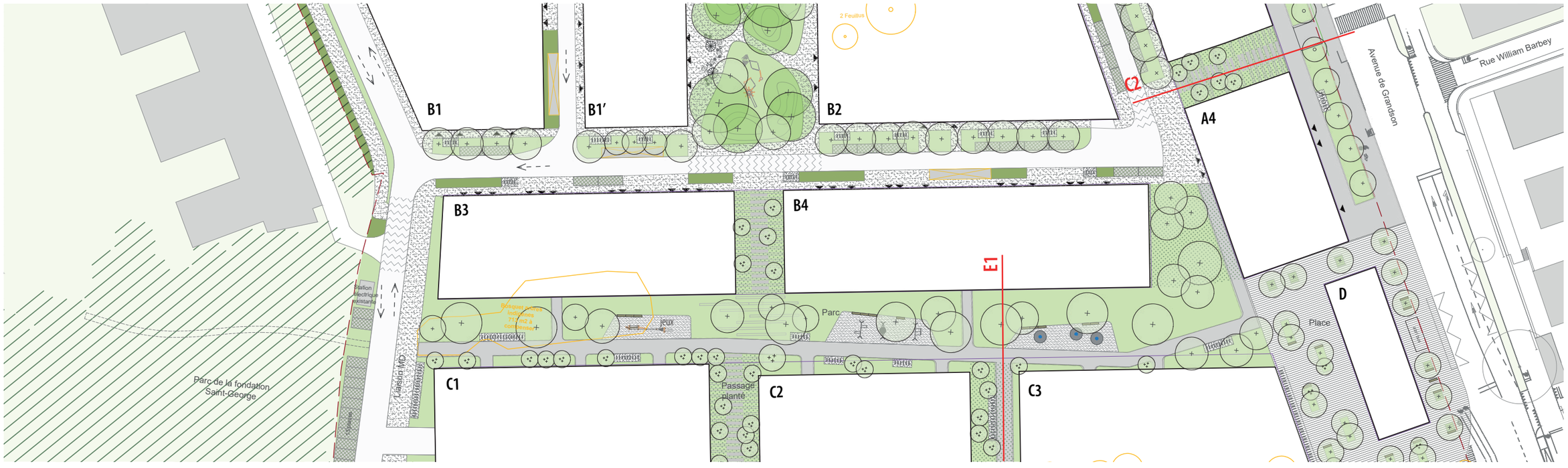

Plan
1:1000

Périmètres
- Périmètre PA
- Cadastre
- Emprise parking souterrain
- Périmètre de construction

Végétation
- Arbre tige d'alignement existant
- Arbre à abattre, à compenser
- Frange arbustive plantée le long du cordon boisé de St-George dans le périmètre du PA
- Arbre tige de première grandeur H = 15-20m
- Arbre tige ou cépée à moyen développement H = 10-15m
- Arbre cépée à moyen développement H = 8-10m
- Strate arbustive Arbustes / vivaces
- Strate herbacée Gazon / prairie
- Passage planté arbustes, vivaces, graminées

Matérialité (indicative)
- Enrobé
- Béton
- Gravier stabilisé / béton poreux revêtement semi-perméable
- Pavés gazon revêtement semi-perméable
- Dallage béton, pierre naturelle
- Marquage au sol

Equipement
- Arceaux vélos
- Bancs

Coupe C2
1:200

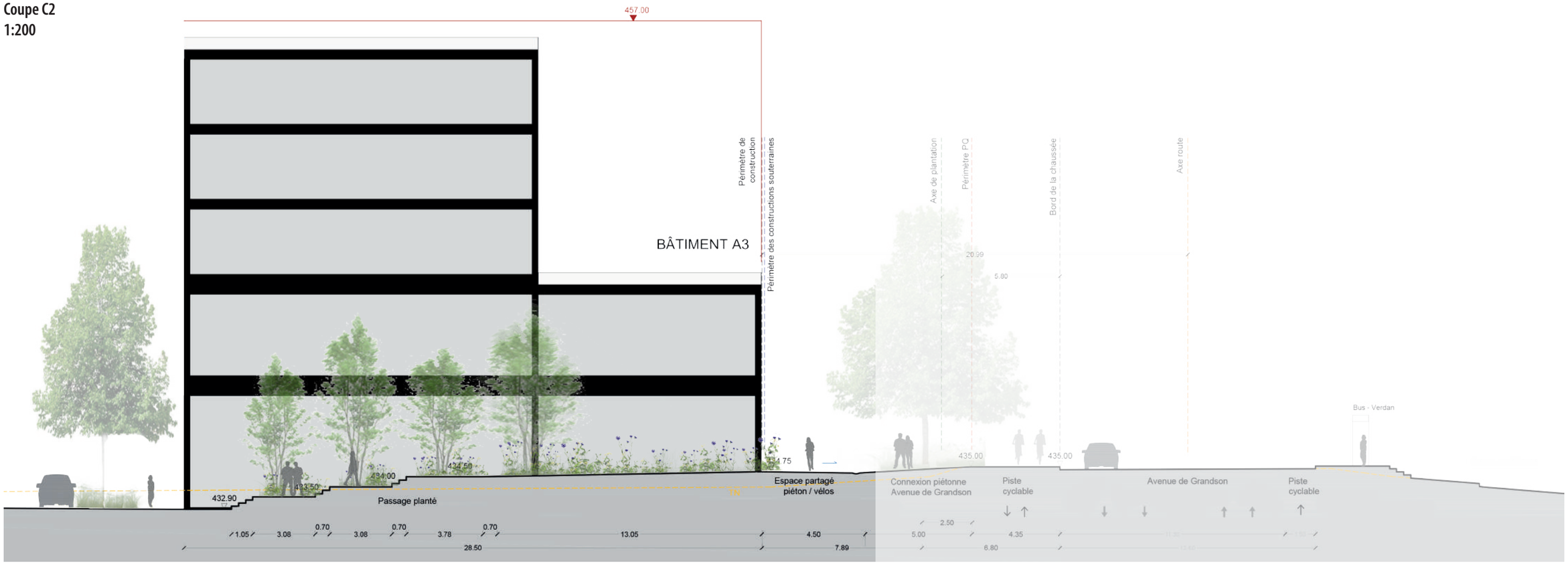

Coupe E1
1:200

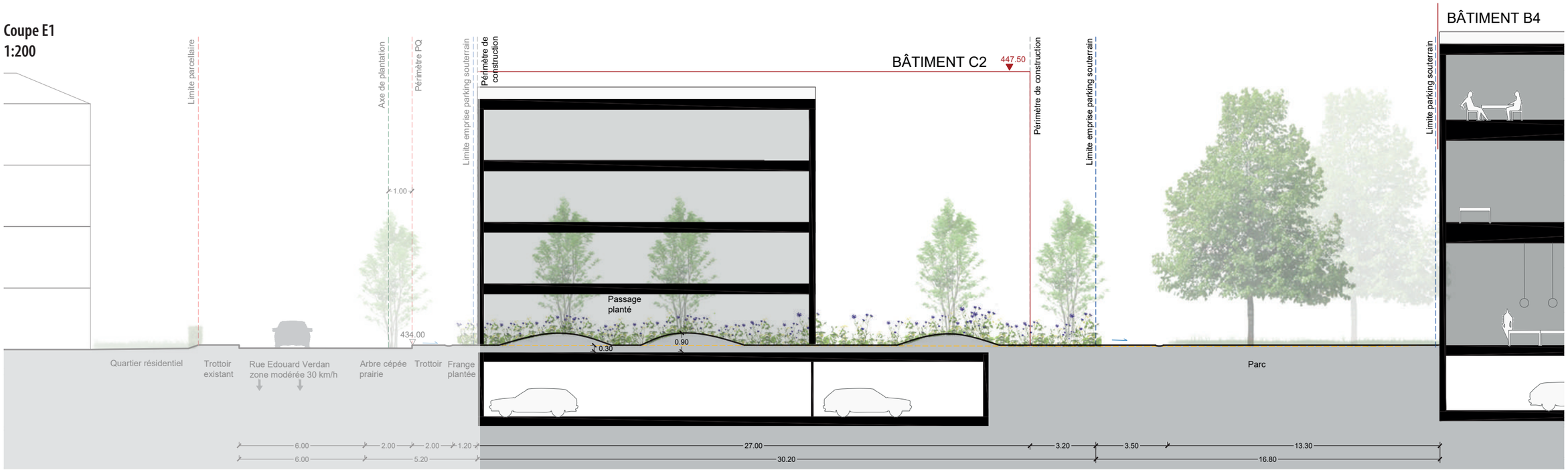

RÉCAPITULATIF DES ABATTAGES ET MESURES DE COMPENSATION

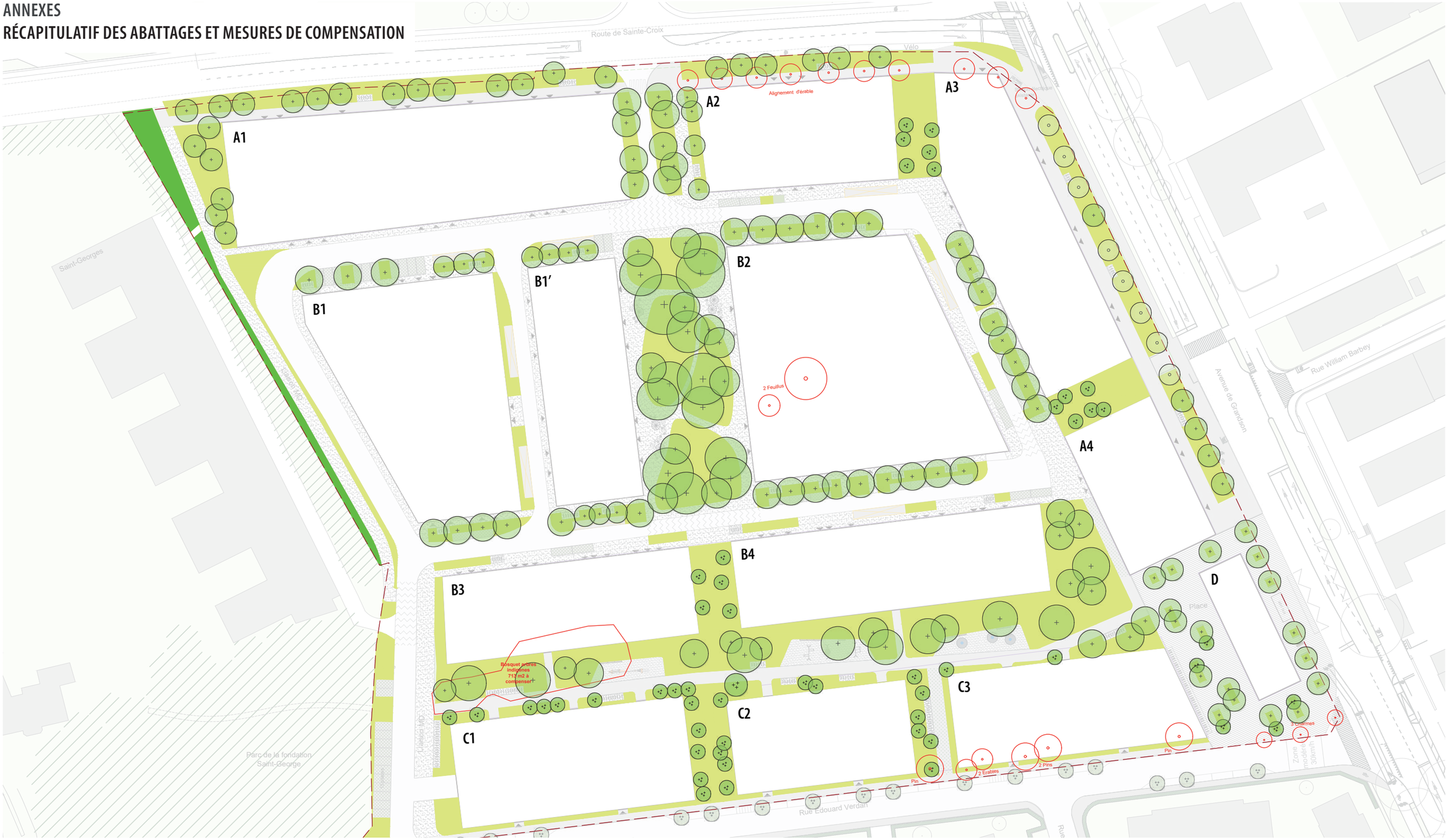

Plan

Périmètres

Périmètre PA

Abattages

Cordon boisé : 713 m²

Arbres d'alignement (érables), Bosquet (pins, érables, charmes) : 21 arbres

Replantations

Arbres tiges conservé de grand développement : x 8 en alignement le long de la route de Grandson

Frange arbustive non accessible le long du cordon boisé de Saint-George : 428 m²

Bande arbustive ou prairie extensive : 11'992 m²

Arbres tiges de moyen et grand développement : x 138 dont 19 en alignement le long de la route de Ste-Croix et 11 en alignement le long de l'avenue de Grandson

Arbre en cépée à moyen développement : x 52

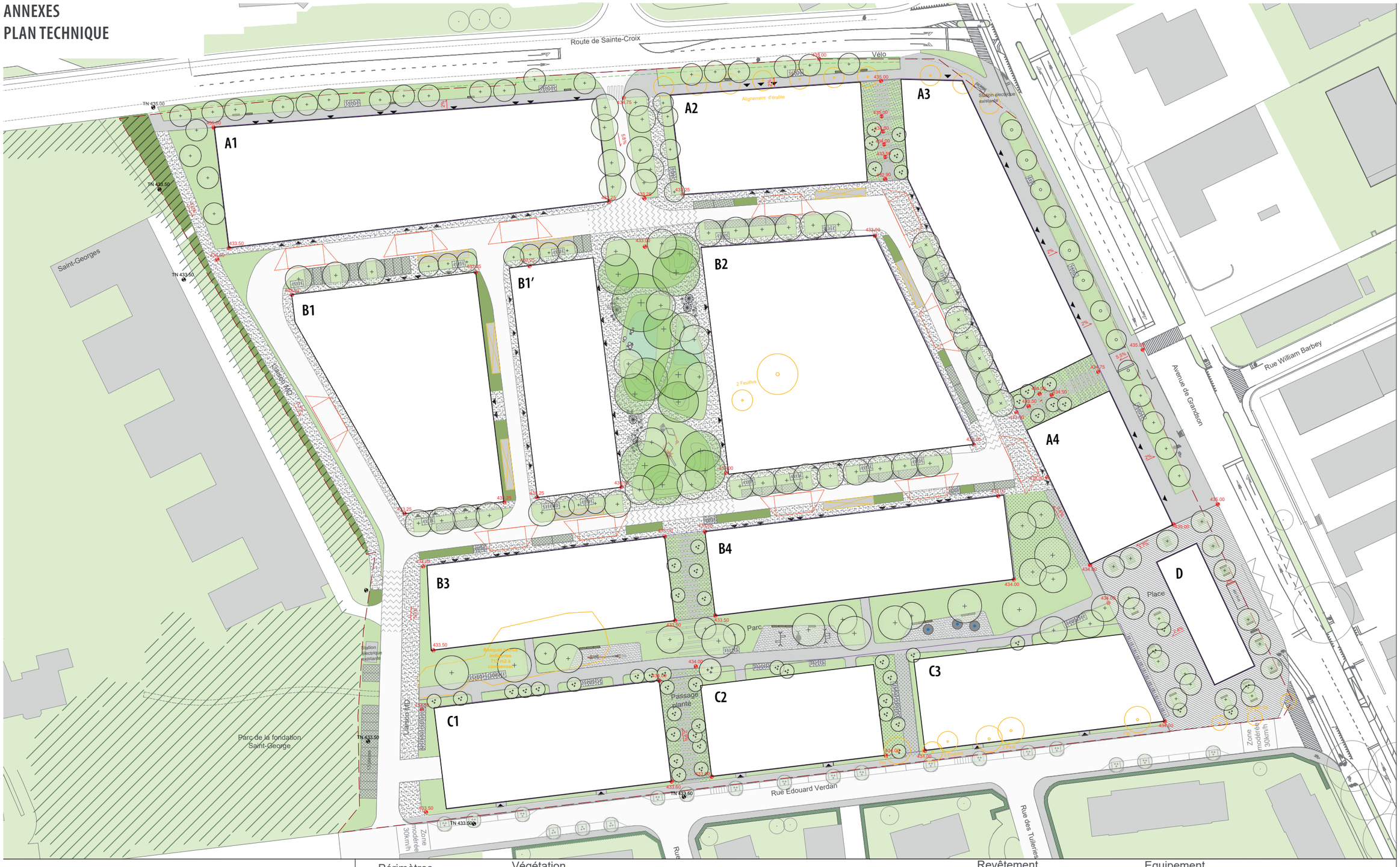

PQ Verdan - Ville d'Yverdon-les-Bains

Plan technique - Aménagements extérieurs
Format A1 - Echelle 1:500

0 5 10 25

Interval Paysage - Avenue de la gare 34 - 1022 Chavannes-près-Renens 29.01.2026

Périmètres
- Périmètre PA
- Cadastre
- Emprise parking souterrain
- Périmètre de construction
- Distance de plantation

Végétation
- Arbre tige d'alignement existant
- Arbre à abattre, à compenser
- Cordon boisé existant de St-George (hors PA)
- Frange arbustive plantée le long du cordon boisé de St-George dans le périmètre du PA
- Arbre tige de première grandeur H = 15-20m
- Arbre tige ou cépée à moyen développement H = 10-15m
- Strate arbustive Arbustes / vivaces
- Strate herbacée Gazon / prairie
- Passage planté arbustes, vivaces, graminées

Revêtement
- Enrobé
- Béton
- Gravier stabilisé / revêtement semi-perméable
- Pavés gazon revêtement semi-perméable
- Dallage béton, pierre naturelle
- Marquage au sol traversée piétonne

Equipement
- Arceaux vélos
- Bancs